



POURQUOI UN NOUVEAU SOMMET DE LA ZONE EURO ?

Le 21 juillet dernier, **sous l'impulsion de Nicolas SARKOZY et d'Angela MERKEL**, les pays de la zone euro se sont mis d'accord sur un plan de sauvetage de la Grèce, qui prévoit notamment la réduction de la dette grecque par les créanciers privés, et le renforcement des capacités d'action du Fonds Européen de Stabilité Financière [FESF].

Mais depuis cet été, les tensions sur les dettes souveraines, notamment en Europe, ont entraîné un ralentissement de la croissance mondiale. Cela a eu pour conséquence de dégrader encore davantage la situation économique de certains pays, et plus globalement de fragiliser la zone euro.

Dans ce nouveau contexte, il était nécessaire de finaliser certaines décisions prises le 21 juillet [notamment les modalités d'intervention du FESF] et d'aller au-delà en apportant de nouvelles réponses.

Aujourd'hui, avec ce Sommet, il s'agit non seulement de remettre l'économie grecque sur une trajectoire soutenable mais aussi d'assurer durablement la stabilité de la zone euro. En d'autres termes, l'enjeu, c'est de trouver une solution structurelle, ambitieuse et définitive qui permette de sortir de la crise dans laquelle l'Europe se trouve depuis plusieurs mois.

DES RÉPONSES À LA HAUTEUR DES ENJEUX ?

Plusieurs réponses décisives ont été apportées :

1/ Une solution durable à la crise grecque.

En échange d'engagements très forts, la Grèce bénéficiera d'un nouveau programme de 100 Mds€.

Par ailleurs, si nous avons exclu la perspective d'un défaut de paiement de la Grèce, les créanciers privés ont accepté de renoncer volontairement à 50 % de la dette grecque qu'ils détiennent, soit un effort de 100 Mds€. Cela permettra de ramener la dette du pays à 120 % du PIB en 2020, contre 165 % aujourd'hui.

En contrepartie, les États de la zone euro sont prêts à mobiliser 30 Mds€ de fonds publics pour financer des garanties pour le secteur privé.

2 / Le renforcement du FESF, qui agira comme un pare-feu puissant pour éviter la contagion de la crise.

Nous avons décidé de démultiplier l'utilisation des ressources du FESF. L'effet de levier permettra ainsi de porter le montant du fonds à environ 1 400 Mds\$ (1 000 Mds€).

Nous nous sommes mis d'accord sur deux mécanismes d'intervention, qui peuvent se compléter :

- Une forme d'assurance partielle de crédit sur la dette de certains États-membres ;
- La création d'un instrument financier permettant de mobiliser des contributions d'investisseurs publics ou privés, notamment étrangers, pour acheter de la dette de la zone euro.

Parallèlement, les institutions européennes et le FESF ont été mandatés pour engager des discussions afin de coopérer plus étroitement avec le FMI pour attirer de nouveaux financements.

Par ailleurs, la BCE a annoncé qu'elle était prête à intervenir, si nécessaire, pour éviter les dysfonctionnements des marchés.

3/ Le renforcement des fonds propres des banques européennes.

Pour faire face aux incertitudes actuelles, nous avons mis en place un second pare-feu en demandant aux banques européennes de renforcer leurs fonds propres à hauteur de 9 % au 30 juin 2012. Avec cette décision, nous accélérons considérablement la mise en oeuvre des règles de Bale 3 !

Le montant total de renforcement des fonds propres sera de 106 Mds€, dont 8,8 Mds€ pour les banques françaises.

Les banques seront plus fortes et pourront continuer à financer l'économie. Nous serons particulièrement vigilants sur la politique de dividendes et de bonus pour que les banques consacrent en priorité leurs ressources au renforcement de leurs fonds propres.

AU-DELÀ, COMMENT RENFORCER DURABLEMENT LA GOUVERNANCE DE LA ZONE EURO ?

La crise que nous traversons montre que la stabilité de la zone euro ne peut être préservée sans un cadre institutionnel fort.

C'est pour cette raison que, dans la continuité des propositions franco-allemandes du 16 août dernier, nous avons franchi une nouvelle étape avec la mise en place concrète du Gouvernement économique de la zone euro que le Président de la République a été le premier à demander :

Désormais, les chefs d'État et de Gouvernement de la zone euro se réuniront au moins deux fois par an.

Ces sommets seront présidés par Herman VAN ROMPUY.

Par ailleurs, l'ensemble des États de la zone euro devra adopter d'ici la fin 2012 une règle d'or sur l'équilibre des finances publiques, de préférence au niveau constitutionnel.

Au final, toutes ces mesures apportent une réponse globale, ambitieuse et crédible à la crise de la zone euro. Elles vont permettre un bond en avant que personne n'aurait jamais imaginé il y a encore un an !